



Conseil des droits de l'homme

48e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Bolivie

Genève, 21 janvier 2025

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation de la Bolivie, la remercie pour sa présentation et fait les recommandations suivantes:

1. Renforcer les mécanismes de prévention de la violence à l'égard des femmes en formant, et en sensibilisant les fonctionnaires conformément à la loi n° 348.
2. Améliorer l'accès au système judiciaire pour tous et toutes en augmentant le budget du secteur de la justice et en adoptant les mesures nécessaires pour garantir l'indépendance judiciaire, ainsi qu'en adoptant un plan de réforme judiciaire qui élimine les obstacles entravant l'accès à la justice pour les citoyens et citoyennes.
3. Prendre les mesures nécessaires pour protéger le droit à la santé, notamment en mettant en œuvre la convention de Minamata sur le mercure et en adoptant des mesures concrètes pour éliminer l'utilisation du mercure dans l'exploitation minière illégale.

Je vous remercie.